

CHRONIQUE POLITIQUE

Samuel Schmid vole la vedette à Sarkozy

La politique française a toujours passionné les Genevois. Un pouvoir central fort, des luttes de pouvoir épiques, un plaisir du verbe et une grande lisibilité politique, tous les ingrédients sont réunis pour faire de l'ombre à une politique suisse plus besogneuse, lente et nettement plus terne.

Vous ajoutez à cela un président français comme Nicolas Sarkozy, bretteur politique hors pair, agité du buccal qui présente un projet par jour, jouisseur qui expose sa vie privée tumultueuse, et vous avez un cocktail détonnant qui tient en haleine le public.

Tout passe, tout lasse. Sarkozy se fait plus discret depuis la claque aux dernières municipales alors que la politique suisse se déchaîne. Depuis les élections fédérales, c'est crimes et châtements, complots et trahisons. Avec toujours en acteur-vedette, l'UDC. Une fois, Blocher tient la corde, une autre fois c'est Widmer-Schlumpf. Surprise cette semaine, la momie UDC du Conseil fédéral, Samuel Schmid, a enlevé les bandes-lettres qui l'enserraient. Le magistrat, toujours très inactif et très populaire, ceci expliquant peut-être cela, a pris LA décision que tout le monde attendait depuis des lustres. Il claque la porte de son parti. Pour le Bernois, un geste quasi héroïque quand on a dans ses gènes un code ADN agrarien. On relativisera cependant cet exploit en constatant que ce haut fait intervient alors que «Sami» ne risque plus rien. Il a entamé sa dernière législature et s'approche donc à grands pas de sa retraite politique.

Ne minimisons pas cependant cet événement qui fera date sous la Coupole fédérale. Pour la première fois, le plus

grand parti de Suisse n'a plus de représentants au sein du Conseil fédéral. Le système de concordance, qui voyait les partis les plus puissants se répartir le pouvoir exécutif, est donc bien mort. Deux indépendants (Schlumpf et Schmid) siègent au gouvernement et curieusement les partis ne semblent pas avoir pris la mesure de ce changement.

Car cette situation ne va pas pouvoir perdurer au-delà de cette législature. Les partis du centre droit et de gauche vont devoir se décider. Trois options s'offrent à eux. La première consiste à réintégrer en 2011 deux UDC au Conseil fédéral maintenant

que leur but, l'élimination de Blocher, a été atteint. La seconde option consiste à écarter l'UDC du pouvoir tant qu'elle ne se calme pas. On passerait ainsi dans un système de coalition gouvernementale restreinte avec un grand parti d'opposition. Ce qui risque de se passer en fait, c'est un troisième scénario un peu bancal mais assez typique du compromis pragmatique suisse. L'Assemblée fédérale réintégrerait un UDC blochérien au départ de Schmid mais garderait la «demie UDC» Schlumpf au gouvernement.

Ce qui est sûr, c'est que l'instabilité sur la composition du gouvernement va continuer de croître. On a vu par le passé qu'un conseiller fédéral sortant (Metzler et Blocher) peut se faire écarter sans ménagement. On réalise maintenant qu'un parti qui gagne les élections (UDC) peut ne disposer d'aucun siège à l'Exécutif. Avec l'affaiblissement des partis radical et socialiste d'un côté, et la montée en puissance des Verts et de l'UDC de l'autre, la Suisse politique s'agitte encore plus que la France!



ARTHUR GROSJEAN



L'INVITÉ

La société ne doit pas être une «fabrique d'humiliations»

Il est devenu politiquement correct de dénoncer les effets négatifs du sentiment d'humiliation, qui combine frustration et exclusion sociale.

Encore faut-il préciser les enjeux des différentes manifestations que prend celui-ci. Le sentiment d'humiliation peut en premier lieu s'exprimer à travers un sentiment d'infériorité difficile à supporter.

D'autres formes tout aussi pénibles présentent une dimension collective plus forte. Les humiliations aveugles sont provoquées par les exigences accrues de la vie moderne (en particulier administratives) qui fragilisent l'individu.

Elles lui donnent l'impression d'être immergé dans un environnement qu'il ne contrôle plus. Le manque de reconnaissance est le résultat de l'isolement social. Les humiliations culturelles concernent les groupes eux-mêmes.

Ces différentes manifestations du sentiment d'humiliation ne sont pas négatives en elles-mêmes. Elles forcent l'individu et le groupe à se transcender.

L'évolution ne devient dangereuse que lorsque ceux-ci mettent en place des stratégies d'évitement visant à esquiver la souffrance psychologique, non plus à l'utiliser pour rebondir.

La transformation du sentiment d'humiliation par la violence en particulier peut sembler attractive parce qu'elle comporte une dimension exaltante. L'individu ou le groupe en colère se révoltent contre des personnes qu'ils perçoivent comme



PHILIPPE COTTER

DOCTEUR EN RELATIONS INTERNATIONALES DE L'HEI GENÈVE SPÉCIALISTE DE LA SOCIOLOGIE DE LA VIOLENCE

étant à l'origine de leur humiliation, sans se préoccuper de la réalité des griefs qu'ils avancent. L'échec d'une telle stratégie est cependant évident.

L'agresseur devient dépendant de ses victimes, qui lui servent à exprimer son mécontentement, sans éliminer la source de son inconfort psychologique.

«La transformation du sentiment d'humiliation par la violence peut sembler attractive parce qu'elle comporte une dimension exaltante»

L'humiliation s'en trouve renforcée, non pas amoindrie. La réaction dépressive est elle aussi un échec. Vaincu par des forces qu'il ne cherche plus à dépasser, «l'humilié» subit de façon passive les tourments qui l'assaillent.

Seule la résilience (ce que l'on appelle communément le «caractère») permet de faire face de manière efficace aux exigences de plus en plus nombreuses du quotidien sans se laisser envahir par le découragement, et sans construire des «blocs émissaires» illusoire.

A condition toutefois que les difficultés affrontées ne soient pas excessives. On sait que le sentiment d'humiliation est particulièrement difficile à supporter lorsqu'il provient de sources diverses, qui ont un effet démultipliateur.

Les sociétés doivent donc veiller à ne pas se transformer en «fabriques d'humiliation», tout en fournissant à leurs membres des structures d'accompagnement qui leur permettent de ventiler leurs émotions.

La mise en place d'un équilibre entre le sentiment d'humiliation et la résilience constitue la façon la plus productive de concilier les impératifs de la paix sociale avec ceux de la modernité.

■ On peut lire «La vengeance des humiliés. Les révoltes du XXI^e siècle», par Philippe Cotter, Gilbert Holleufer, préface Philip D. Jaffé, aux Editions Eclectica, Genève, 2008.

BREF ET INSOLITE

Viande de girafe

JÉRUSALEM Un rabbin israélien a décrété que le lait et la viande de girafe sont casher. Il se base sur une étude de l'université religieuse Bar Ilan près de Tel-Aviv, qui a conclu que le lait de girafe caille conformément aux normes religieuses. La viande de girafe est également consommable, vu qu'il s'agit d'un ruminant à sabot fendu.

AFP

Divin banquet

INDE Une riche veuve indienne de l'Etat du Bihar,

âgée de 80 ans, a dépensé environ 37 500 dollars pour régaler 100 000 convives dans l'espoir de plaire aux dieux et de gagner une place au paradis.

REUTERS

Chiens fonctionnaires

OSLO Les chiens policiers peuvent être considérés comme des fonctionnaires et les violences à leur encontre doivent, à ce titre, être punies de la même façon que celles visant les agents de la force publique, a tranché la Cour suprême de Norvège.

AFP



SA DE LA TRIBUNE DE GENÈVE
Adresse: 11 rue des Rois,
1204 Genève. Tél. 022/322 40 00
CF 5115 - 1211 Genève 11
Fax rédaction: 022/781 01 07

Adresses électroniques:
redaction@tdg.ch (non valable
pour les annonces et abonnements)
Internet: www.tdg.ch
Pour signaler vos manifestations:
agenda@edipresse.ch

Abonnements, tarifs pour la
Suisse: 12 mois: Fr. 369.-
Changements temporaires et
suspensions d'adresses:
Tél. 0900 950 150 (lu-ve
7h30-18h30, Fr. 6.- l'appel)
Renseignements et

commandes d'abonnements:
Tél. gratuit 0800 850 150 (depuis la
Suisse uniquement) ou +41 22 322
33 10 (7h30-12h et 13h30-17h)
Fax 022/322 33 74. CCP 12-489-7

Rédacteur en chef responsable:
Pierre Ruetschi

Rédacteurs en chef adjoints:
Emmanuelle Drevon,
Denis Etienne, Arthur Grosjean

Secrétaire général: Alain Giroud

Directrice artistique:
Ester Paredes

Chefs d'édition: Michel Egges,
François Savary.

Rubriques: Genève: David
Haeblerli. Suisse: Serge Gumy.

Monde: André Allemand.

Economie: Édouard Bolleter.

Sports: Daniel Visentini.

Culture: Pascale Zimmermann.

Société: Adélita Genoud.

Opinion-dialogue: Benjamin
Chaix. Internet: Daniel
Klopfenstein.

Blogs: Jean-François Mabut
(Jf.mabut@edipresse.ch)

Médiateur: Daniel Cornu
www.mediateur.edipresse.ch

Marketing - Club lecteurs:
Fabrice Schoch

Tél. 022/322 33 99
Fax 022/322 39 72

Publication régionale
d'Edipresse

Directeur: Eric Hoelsli

Directeur commercial:
Patrice Matthey

Groupe Edipresse

Tibère Adler, directeur général

Edipresse Suisse

Théo Bouchat, directeur général

Tous les droits sont réservés. Toute réimpression, copie de texte ou d'annonce, ainsi que toute utilisation sur des supports optiques ou électroniques, sont soumis à l'approbation préalable de la rédaction. L'exploitation intégrale ou partielle des annonces par tiers non autorisés, notamment sur des services en ligne, est expressément interdite.

Régie publicitaire:
Publicitas

www.tribunepub.ch

Cheffe de publicité:
Susanne Fuhr

35, rue de la Synagogue
1204 Genève

Tél. 022/807 34 00
Fax 022/320 01 62

Zurich

Tél. 0848/858 898

Fax 0848/828 858

Petites annonces Express

Tél. 0848/890 900

Fax 0848/890 990

Tirage contrôlé (REMP 2007)

62 003 exemplaires

Audience (Mach Basic 2008-1)

154 000 lecteurs.

CALVIN ET HOBBS PAR BILL WATTERSON

